

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°193 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 16 au 22 décembre 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 22 décembre 2019, au moins 544 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES**

**PAGES**

*SIGLES ET ABREVIATIONS*.....3

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME*..... 5

*I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE* ..... 5

*I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES* ..... 5

*I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES* ..... 6

*I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS* ..... 6

*I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS, POLICIERS ET DES IMBONERAKURE*..... 6

*I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*..... 8

*II. FAITS SECURITAIRES*..... 9

*III. CONCLUSION*..... 10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AP** : *Agent de Police*

**APC** : *Agent de Police Chef*

**AT** : *Agent de Transmission*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DCEFTP** : *Directeur Communal de l'Enseignement, Formation technique et Professionnelle*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**MSF** : *Médecins Sans Frontières*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 6 personnes tuées toutes retrouvées cadavres, 2 victimes de VBG, 1 personne torturée et 55 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figure 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL et de l'UPRONA pro-gouvernementale.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG, de torture et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Durant la période couverte par ce bulletin, des pluies diluviennes ayant causé des dégâts humains et matériels, des affrontements entre des membres des partis politiques, des menaces et des intimidations ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 22 décembre 2019, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans un fossé séparant le quartier Jabe et la zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Marie. Selon des sources sur place, la victime a été tuée étranglée à l'aide d'une corde et sa dépouille a été conduite à la morgue de l'hôpital Roi Khaled.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi<sup>1</sup>**

En date du 15 décembre 2019, dans l'avant midi, dans la vallée, au bord de la rivière Jiji, sur la colline Murago, commune et province Bururi, un corps sans vie en décomposition d'un homme non identifié a été retrouvé par la population. Selon des sources sur place, ce corps était en chemise et en sous vêtement uniquement. Selon les mêmes sources, la victime a été tuée loin de la localité avant d'être jetée dans cette rivière. La police l'a immédiatement fait enterrer à Murago sans faire des enquêtes.

##### **Trois corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 14 décembre 2019, dans l'après-midi, au bord de la rivière Rusizi, à la 3<sup>ème</sup> transversale, zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, trois corps des hommes non identifiés en décomposition ont été retrouvés par des habitants de la localité. Selon des sources sur place, ces corps avaient des blessures. Selon les mêmes sources, ces corps ont été enterrés immédiatement par la population sur l'ordre de l'administration communale et les forces de sécurité. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Buganda, Emmanuel Bigirimana a indiqué avoir donné l'ordre d'enterrer ces cadavres en décomposition pour éviter la contamination des personnes.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, province Gitega**

En date du 19 décembre 2019, sur la colline Gishuha, commune Giheta, province Gitega, un cadavre d'un jeune homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Giheta, Alexis Manirakiza a ordonné à la population de l'enterrer immédiatement.

---

<sup>1</sup> Ce cas a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire numéro 192. Ce corps sans vie d'un homme retrouvé au bord de la rivière Jiji sur la colline Murago commune Bururi a été identifié. Il s'appelle François Niyukuri, père de 6 enfants, veuf, vivant sur la colline Kiremba commune et province Bururi.

## **Un corps sans vie retrouvé en commune Buyengero, province Rumonge**

En date du 17 décembre 2019, vers 15 heures, tout près de la rivière Murembwe, sur la colline Gasenyi, zone Mudende, commune Buyengero, province Rumonge, un cadavre de Désiré Nibitanga, âgé de 23 ans, originaire de la commune Nyarusange, province Gitega, a été retrouvé. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Buyengero a dit que la victime est morte par noyade. Selon les mêmes sources, la victime a été enterré dans la soirée du même jour sur l'ordre du chef de zone Mudende.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne enlevée en commune Muha, Bujumbura Mairie<sup>2</sup>**

En date du 26 novembre 2019, Jean Baptiste Harerimana, originaire de la colline Rabiho, commune Vugizo, province Makamba, a été enlevé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, il avait quitté son domicile vers 9 heures du matin à Kanyosha vers Muzazi dans la localité de la zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza et n'est plus revenu.

### ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS***

#### **Une personne torturée en commune Kinyinya, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 26 octobre 2019, commune Kinyinya, province Ruyigi, Marius Hatungimana, enseignant à l'ECOFO Ngarade, a été battu au niveau des testicules, des chevilles et à la colonne vertébrale par Olivier Nibigira, Commissaire Provincial de police à Ruyigi accompagné de ses trois AT, APC Berchmans Nsabimana, APC Eric Minani et AP2 Claver Hagabimana. Selon des sources sur place, la victime était accusée de vol des livres scolaires. Selon les mêmes sources, Marius Hatungimana a été appelé par Thacien Gahungu, DCEFTP de Kinyinya pour qu'il le rencontre à son bureau. Arrivé là, il a été arrêté et battu par ces policiers. Il a été alité à l'Hôpital Rural de Ruyigi du 6 novembre au 5 décembre 2019 avant d'être transféré à l'Hôpital Régional de Gitega.

### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS, POLICIERS ET DES IMBONERAKURE***

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 14 heures, sur la colline et commune Gitobe, province Kirundo, Célestin Simbarakiye, membre du parti CNL, a été attaqué et battu à son domicile par des Imbonerakure délégués par Zabby Georges Ntahombaye, Conseiller Technique chargé du Développement et le chef de zone

---

<sup>2</sup> Ce cas avait été rapporté dans le bulletin hebdomadaire numéro 190. Jean Baptiste Harerimana a été retrouvé. Il avait eu un accident et conduit à l'hôpital MSF.

Gitobe. Selon des sources sur place, Célestin Simbarakiye a été accusé d'avoir lancé des pierres aux Imbonerakure qui étaient dans les entraînements paramilitaires, en date du 14 décembre 2019. Selon les mêmes sources, il a été directement conduit au cachot de police de la commune Gitobe où il a été détenu.

### **Trente-sept personnes arrêtées en commune et province Makamba**

En date du 20 décembre 2019, trente-sept propriétaires de cabarets, de restaurants et vendeurs de viande, ont été arrêtés par des policiers au chef-lieu de la province Makamba. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir boycotté une réunion organisée par le Gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri à l'intention des commerçants du chef-lieu de la commune et province Makamba, en date du 17 décembre 2019. Selon des sources sur place, cette réunion avait pour but de donner à ces derniers des injonctions sur le respect des prix et horaire d'ouverture de leurs établissements commerciaux. Selon les mêmes sources, ces personnes ont refusé cette accusation arguant qu'elles n'étaient pas informées de ladite réunion. Une source policière dit que ces personnes ont été libérées après le paiement des amendes variant entre 10 000 fbu pour des propriétaires de bistrot de boissons locale et restaurants et à 20 000 fbu pour les autres.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Marangara, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 10 heures, sur la colline Kagina, zone et commune Marangara, province Ngozi, Pasteur Girukwishaka, les prénommés Jean Marie, Edgard, Adolphe et Shabani ainsi que le nommé Bajinama, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot communal par des policiers guidés par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de perturber l'ordre public et d'avoir blessé des citoyens. Selon les mêmes sources, des membres du parti CNL qui allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence communale de Marangara, érigée sur la colline Burenge, même zone et commune ont été attaqués par des Imbonerakure de la colline Kagina armés de machettes et de gourdins, puis les deux groupes se sont affrontés.

### **Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 décembre 2019 indique que du 16 au 18 décembre 2019, sur les collines Ruhama et Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Rénovat Nsengiyumva, Egide Uwizeyimana alias Mugenzi, Marc Rwasa, Mathias Bucumi, Désiré, Guido et Pascal, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Emmanuel Ndabarushimana a été blessé par balle tiré par un policier lorsqu'il résistait à l'arrestation, au chef-lieu de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir causé des coups et blessures contre des citoyens. Selon les mêmes sources, en date du 15 décembre 2019, sur la colline Kagoti, zone Cindonyi, commune Marangara de la même province, des Imbonerakure armés de machettes et de gourdins ont attaqué des membres du parti CNL de la commune Kiremba qui revenaient des cérémonies d'ouverture d'une permanence communale à Marangara et des affrontements entre ces deux groupes ont eu lieu faisant 5 blessés parmi les Imbonerakure et un nombre non connu parmi des membres du parti CNL.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 19 décembre 2019, sur la colline et zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Janvier Ndikuriyo, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de ladite zone accusé de détention illégale d'armes. Selon des sources sur place, des policiers ont trouvé une grenade de type offensive cachée dans un caniveau passant tout près de son domicile.

### **Deux membres des partis CNL et UPRONA arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 10 décembre 2019, sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNL et Jean Bosco Bucumi, membre du parti UPRONA pro-gouvernementale, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs sur la colline Cashi. Selon les mêmes sources, elles ont été victimes d'avoir dénoncé des tricheries qui ont émaillé cette activité sur la colline Cashi. En date du 16 décembre 2019, les deux victimes ont été transférées au cachot du commissariat provincial sur l'ordre du Procureur de la République à Rumonge.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Minago, province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 11 décembre 2019, en zone et commune Minago, Anitha Ndiokubwayo, membre du parti CNL, a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs en zone Minago. Selon les mêmes sources, elle a été victime d'avoir dénoncé des irrégularités liées à l'enrôlement des électeurs pour les élections 2020.

## ***1.5.DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 14 décembre 2019, sur la colline Kigereka, commune Bukeye, province Muramvya, P.I., âgée de 4 ans, a été violée par Arsène Niyongabire, âgé de 17 ans, conducteur de taxi-vélo. Selon des sources sur place, la victime a été violée chez le présumé auteur.

### **Un homme blessé par sa femme en commune et province Rutana**

En date du 18 décembre 2019, vers 20 heures, sur la colline, zone, commune et province Rutana, Eduard Barantandikiye, âgé de 59 ans, a été battu et blessé sur sa bouche à l'aide d'un marteau par sa femme Delphine Barihuta, âgée de 43 ans. Elle a accusé son mari d'entretenir des concubines et lui a obligé de rentrer tous les jours avant 20 heures sinon le mari est battu par sa femme à coups de bâton.



## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Des pluies diluviennes causant des dégâts humains et matériels en Mairie de Bujumbura**

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, depuis 3 heures du matin, dans les quartiers de la capitale économique de Bujumbura, des pluies torrentielles sont tombées provoquant la mort de 15 personnes, 45 blessées et environ 132 maisons endommagées. Selon des sources sur place, les victimes ont été évacués vers les hôpitaux de la capitale économique comme à l'hôpital MSF de Kigobe. Selon les mêmes sources, Alain Guillaume Bunyoni, Ministre de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes, s'est rendu sur les lieux dans l'avant midi du 22 décembre 2019 et a déclaré que le Gouvernement va aider les victimes et que dans l'immédiat vont être menés des travaux d'aménagement de la rivière Cari qui a débordé.

### **Affrontements entre des membres des partis CNDD-FDD et CNL en commune Marangara, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 10 heures, sur la colline Kagina, zone et commune Marangara, province Ngozi, des membres du parti CNL ont été attaqués par des Imbonerakure armés de machettes et de gourdins. Selon des sources sur place, ces membres du parti CNL allaient participer aux cérémonies d'ouverture d'une permanence communale de leur parti érigée sur la colline Burenge, zone et commune Marangara. Selon les mêmes sources, ces deux groupes se sont affrontés provoquant des blessés des deux côtés.

### **Menaces et intimidations des déplacés en commune Gasorwe, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique que depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, au site des déplacés de Gasorwe, installé sur la colline Karira, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, des Imbonerakure dirigés par la prénommée Emerencienne, chef de cette colline, font des patrouilles tous les jours à partir de 23 heures. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure contraignent les habitants dudit site de déplacés à rester dans leur maison. Selon les mêmes sources, en date du 8 décembre 2019, vers 23 heures, ces Imbonerakure en patrouille ont lancé des cris en disant que tous les déplacés de ce site doivent retourner sur leur colline d'origine dans les plus brefs délais et que la place qu'occupe ce site appartient à Emerencienne, chef de cette colline.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de VBG, de torture et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, des pluies diluviennes, des affrontements entre des membres des partis politiques, des menaces et des intimidations ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.